

[Direct entreprises](#)[RSE](#)[Innovation](#)[Nominations](#)[Les grandes sagas industrielles](#)**Embrun**

Pour aider à réduire sa consommation d'énergie

“Énergie collective” vient en aide à tous ceux qui veulent réduire leur consommation d'énergie. Elle propose des permanences pour donner des conseils, notamment à ceux qui ont des revenus modestes.

Par **Le Dauphiné Libéré** - 24 oct. 2022 à 18:32 - Temps de lecture : 2 min



La SCIC Énergies collectives compte plus d'une centaine de sociétaires coopérateurs sur le territoire de la communauté de communes de Serre-Ponçon. Photo Énergies collectives

Cette année 2022 est à la croisée de deux événements importants.

D'une part, une pénurie d'énergie fossile et nucléaire oblige cet hiver à restreindre la consommation d'énergie. D'autre part, les alertes du Giec (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) poussent à investir rapidement pour réduire par quatre d'ici 2050 les consommations carbone.

Depuis 2016, la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Énergies collectives agit en coopérant avec tous ceux qui se posent des questions sur les économies d'énergie dans le bâtiment. Parce qu'il n'est pas suffisant de produire de l'énergie, même renouvelable, il s'agit aussi de réduire les consommations de 12 tonnes de carbone à trois tonnes d'ici 2050 et de 55 % d'ici 2030. Il faut donc agir tout de suite : c'est le principe du scénario Négawatt et du rapport du Giec.

29 permanences jusqu'en juin

Face à l'urgence de l'hiver, Énergies collectives a décidé d'ouvrir des permanences pour apporter des conseils à tous, en privilégiant les revenus modestes. 29 permanences sont prévues jusqu'au 30 juin 2023, les lundi ou vendredi hors vacances scolaires de 17 h à 20 h sur rendez-vous au 06 87 69 53 14 (Daniel Fauré).

Elles se tiennent dans un local de la Manutention mis à disposition par la municipalité d'Embrun (une affichette placée à l'entrée indique l'étage). Il est demandé de venir avec : un jeu de plans, un ordre de grandeur des consommations 2021, une formulation précise du besoin (réduire mes consommations de 10 %, isoler mon bâtiment, changer d'énergie...).

Le premier rendez-vous est ouvert à tous et gratuit. Ceux qui voudront continuer de travailler avec Énergies collectives devront devenir sociétaires de la SCIC (50 €). Sinon, les non-sociétaires

seront orientés en fonction de leurs besoins vers la Maison de l'habitat 05, la communauté de communes, les mairies, les services sociaux, les fournisseurs d'énergie, les entreprises, etc.

Plus d'infos : www.energiescollectives.com. Contacts : contact@energiescollectives.fr. Tél. 06 95 25 23 79 ou 07 87 05 97 22.

[Economie](#)[Embrun](#)

À LIRE AUSSI

Samsung Galaxy XCover6 Pro, votre meilleur allié sur le...

Samsung | Sponsorisé

Intéressé par un monte-escalier ? Profitez de 25% Crédit d'impôt

Devistresvite.fr | Sponsorisé

[En savoir plus](#)

Le bonheur est ici, dans un hameau de chalets italiens

Club Med Exclusive Collection | Sponsorisé

Black Friday E.Leclerc | Smartphones, ordinateurs,...

Catalogue E.LECLERC | Sponsorisé

A quel prix obtenir une pompe à chaleur en 2023 ?

TUCOENERGIE | Sponsorisé

L'erreur à ne surtout pas faire quand on congèle du pain

Femme-actuelle | Sponsorisé